

Objet : Modification des horaires d'EPS pendant le cycle de natation pour les créneaux des mardi jeudi et vendredi après-midi.

Madame, monsieur,



Votre enfant [redacted], élève de [redacted], pratique la natation à la piscine de St Germain-en-Laye dans le cadre de ses cours d'EPS.

Les horaires habituels d'EPS (15h45/17h35) sont modifiés en raison des créneaux horaires réservés à la piscine de St Germain pour notre lycée.

Ainsi, les élèves ont rendez-vous à 15h45 dans leurs vestiaires de la piscine intercommunale de St Germain-en-Laye.

Le cours « dans l'eau » débutera à 16h00.

La sortie du bassin se fait à 16h45 et celle des vestiaires s'effectue au maximum à 17h00. Le professeur libérera ses élèves vers 17h15. Ceux-ci regagneront le lycée ou leur domicile.

Chaque élève doit se munir obligatoirement d'un maillot de bain, d'un bonnet de bain, d'une paire de lunettes de piscine, et d'une serviette.



A rendre signé pour le 1^{er} cours de natation ([redacted]).

Signature de l'élève

signature des parents

le professeur d'EPS

[redacted]